

Mairie

Horaires d'ouverture :

Lundi : 13h 30 - 17h 00

Jeu : 13h 30 - 19h 00

Vendredi : 10h - 12h

04 74 83 81 76

mairie.optevoz@wanadoo.fr

www.optevoz.fr

Déchetterie d'Optevoz

Horaires d'ouverture :

Mercredi : 13 h 30 - 18 h

Jeu : 8 h 30 - 12 h

13 h 30 - 18 h

Vendredi : 8 h 30 - 12 h

13 h 30 - 18 h

Samedi : 8 h 30 - 12 h

13 h 30 - 18 h

4 emplacements de collecte sélective

Parking salle des fêtes

Parking salle du champ

Déchetterie

Lotissement du château

Collecte des ordures ménagères

La collecte a lieu tous les
lundis après-midi.

Pour connaître l'organisa-
tion lors des jours fériés,
consultez les
actualités du site :

www.sictom-morestel.com

Centre de Santé

Infirmier « Les Lauzes »

5 pl. de la mairie, Siccieu

04 37 05 20 17

csileslauzes@orange.fr

Assistances sociales

PMI

Centre médico-social de

Morestel: 103 rue des

Tabacs 38510 MORESTEL

04 74 80 04 31

BébéBus

Halte-garderie itinérante

Accueil à la Salle du

Champ des enfants

de 3 mois à 3 ans

les jeudis de 9h à 16h30

06 85 05 60 10

06 81 88 44 54

Bibliothèque Municipale

Mardi: 16h00 - 18h

Vendredi: 16h30 - 17h30

Horaires d'utilisation des appareils bruyants

Les jours ouvrables:

8h30-12h / 14h30-19h30

Samedi : 9h-12h / 15h-19h

Dimanche et jours fériés :
10h-12h

La Lettre



Optevozienne

OCTOBRE 2022

Une rentrée pleine de changements !

Ce sont 85 petits optevoziens qui ont fait leur rentrée ce jeudi 1er septembre à l'école de la Vallée Désirée.

Elodie RIGAUD a accueilli 6 nouveaux petits pour un total de 22 élèves de maternelle.

Cette année, elle partage sa classe avec Mickaël

GRUFFAZ qui effectue sa décharge de direction le

vendredi, en attendant le retour de congé maladie de Stéphanie DECOSTERD.

Anne-laure SESTIER s'occupe de la classe de CP/CE1 avec 19 élèves, Mickaël GRUF-

FAZ est également présent sur l'école les lundis-mardis et jeudis en tant qu'ensei-

gnant des 20 élèves de CE1/CE2. C'est Laurie BOMPAR qui assurera la classe les ven-

dredis. Enfin Perrine FACON remplace Perrine Pijolat (désormais directrice de l'école

de Courtenay) dans la classe des CM1/CM2.

D'autres changements ont également eu lieu du côté des atsems. Ce sont Isabelle DE-

GOULANGE et Elodie LHERISSEL qui ont rejoint Sylvie JOGUET et Rose PEREIRA.

Les enseignants sont heureux de proposer aux élèves cette année des activités et sor-

ties autour du thème des animaux. Plein de belles expériences en vue !



Avis aux grands-parents de la commune

Vous êtes devenus grands-parents ou arrière-grands-parents en 2022

et êtes domiciliés sur la commune ;

Vous souhaitez faire paraître la naissance de votre petit-fils ou
petite-fille dans le bulletin municipal à la rubrique état civil...

Merci de contacter la mairie avant le 30 novembre.

04 74 83 81 76 / mairie.optevoz@wanadoo.fr



Changement du 4^{ème} adjoint

En mai dernier, M. Damien BEL, 4^{ème} adjoint a souhaité, pour raisons de santé, dé-
missionner de ses fonctions d'adjoint. Il reste cependant conseiller municipal.

Lors de la réunion du Conseil Municipal du mois de juin, c'est Mme Emilie PILLAZ qui
fut élue 4^{ème} adjointe. Elle a en charge les commissions environnement et communi-
cation.

Un petit point sur les travaux réalisés en 2022



Depuis plusieurs années, aucun entretien des chemins ruraux n'avait été réalisé. Leur état s'étant fortement dégradé, la municipalité a voulu remédier à cette situation. Nous remercions M. Richard Four et des agriculteurs du village qui se sont fortement investis dans l'entretien de ces chemins et ceci à titre gracieux.

Lors d'épisodes pluvieux, de nombreux fossés ont failli déborder menaçant ainsi des habitations ; il a donc fallu réaliser une opération de récurage des fossés sur les voies C. Corot et C. Monet (entreprise MTB pour un montant de 3440€).

L'opération d'élagage d'une partie des chemins a été réalisée au printemps par l'entreprise Robert (3840€), l'autre partie sera faite cet automne.

De nombreux éclairages public restaient à changer ce qui a été réalisé avec un taux de subvention à 50%.

D'importants travaux d'isolation ont été réalisés dans l'appartement situé au dessus de la mairie par notre employé municipal.

Les toilettes publiques situées vers l'église ayant été détruites il y a quelques années, nous avons réaménagé l'ancien local de la bascule (à côté de l'église) en WC accessibles aux villageois mais également aux nombreux randonneurs et cyclistes traversant notre commune.

Des opérations de fleurissement ont été réalisées afin d'embellir notre village à hauteur de 1003€.

Depuis sa création, il y a 15 ans, le groupe scolaire a toujours rencontré de grosses difficultés avec la pompe à chaleur et ceci malgré les nombreuses interventions du constructeur de ce matériel et d'autres prestataires.

Parallèlement, la chaudière à fuel de la salle des fêtes est devenue vétuste. Ce bâtiment étant toujours utilisé par les écoliers mais également par les associations, il convient donc de la changer.

Accompagnée dans sa réflexion par des professionnels (AGEDEM), la municipalité a pris la décision de construire un local « chaufferie » entre l'école et la salle des fêtes. Ce local accueillera deux chaudières à granules

Départ de l'employé communal

A la fin du mois d'août, notre employé communal Franck Bayard, qui prenait soin de notre village depuis le mois de mars 2021 a souhaité quitter son poste pour se lancer dans un nouveau projet personnel.



Nous lui souhaitons une belle réussite et le remercions pour la qualité de son travail, sa disponibilité et son efficacité. Franck est remplacé par Jean-Christophe Pays à qui nous souhaitons la bienvenue.

Stop aux incivilités!



Malheureusement, durant l'été de nombreuses incivilités et actes de vandalisme ont été relevés sur notre commune : les jeux du parc situé derrière l'église ont été détériorés, des panneaux de signalisation déterrés, les drapeaux du monument aux morts arrachés et l'édifice sali. Nous avons déploré également le tir de feux d'artifices en pleine campagne et l'utilisation de pétards malgré les interdictions préfectorales durant la période de sécheresse.

Ces destructions et dégradations constituent une atteinte au bien être des habitants mais également aux valeurs et symboles de notre pays.

Merci aux employés municipaux, Franck et Jean-Christophe, qui œuvrent au quotidien pour remettre en état le matériel au plus vite et garder notre commune propre et agréable à vivre.

Le nouveau site internet de la Mairie est arrivé !

Plus simple, plus moderne...

Bref, vous y trouverez toutes les informations importantes nécessaires pour habiter, bouger, s'informer, et s'amuser à Optevoz.

Nous vous laissons découvrir tout ça !

www.optevoz.fr



Commune d'Optevoz
Enfance / Social
Vie associative
Commerces, Services
Culture et Environnement
Optevoz et ses environs

Bienvenue à Optevoz

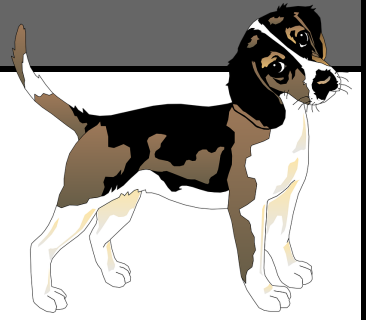
ACCUEIL / COMMUNE D'OPTÉVOZ / BIENVENUE À OPTÉVOZ

Optevoz vous souhaite la bienvenue!

Situé sur le plateau de Tôle Crémieu, Optevoz compte aujourd'hui environ 850 habitants. Riche de ses commerces de proximité et son école primaire, notre commune propose un cadre de vie à la fois agréable, dynamique et confortable. Optevoz offre également un cadre naturel exceptionnel avec notamment ses 2 Espaces Naturels Sensibles (étang de Lempis et Val d'Amby) et ses nombreux chemins de randonnée. Grâce à de nombreux bénévoles, notre commune dispose d'un réseau d'associations diversifié très dynamique qui contribue à une vie sociale et sportive particulièrement active. La municipalité a à cœur de maintenir voire d'améliorer le cadre de vie des habitants dans un esprit de convivialité.

Chiens errants

Ces derniers mois, la mairie a été régulièrement sollicitée pour des problématiques liées aux chiens errants dans les rues de notre commune.



Quand un chien est-il considéré comme en état de divagation ?

Que risque-t-on à le laisser divaguer ?

Un chien en état de divagation est un animal errant. C'est l'article L211-23 du code rural qui en donne la définition :

« Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres ».

Chien errant : que risque-t-on ?

Un chien en liberté, complètement livré à lui-même, peut traverser la route et se faire renverser. Laisser un chien divaguer, c'est avant tout dangereux pour lui.

Mais, c'est aussi dangereux pour les autres ! Un chien qui surgit sur la route peut provoquer un accident de la circulation. Aussi gentil qu'il soit, le chien peut mordre une personne qui souhaiterait le récupérer par peur...

Or, tout accident provoqué par un chien non tenu en laisse engage la responsabilité exclusive de son propriétaire. Ce dernier risque des sanctions pénales si les victimes portent plainte et il devra faire fonctionner son assurance pour indemniser les dommages causés.

Ainsi, pensez à vérifier l'état de vos clôtures et portails afin d'éviter les incidents !

Nous vous rappelons que si vous récupérez un chien ou un chat errant, dont vous ne connaissez pas le propriétaire, n'hésitez pas à contacter la mairie (04.74.83.81.76) car la commune est équipée d'un lecteur de puce qui permet l'identification du propriétaire si l'animal est pucé.

MESSAGE DE LA POSTE

Propriétaires de chiens : Votre facteur est précieux, protégez-le !



En 2021, 165 facteurs ont été mordus par des chiens en Auvergne-Rhône-Alpes. La gravité de ces agressions s'est traduite par 709 jours d'arrêts de travail. Au-delà des blessures physiques infligées par le chien, les facteurs et factrices mordus sont fragilisés et repartent en distribution anxieux de se retrouver à nouveau face à un chien. Ces agressions sont imputables à des chiens réputés « gentils, qui n'avaient jamais mordu auparavant ». Tout propriétaire de chien, est donc concerné par ce risque, qui engage sa responsabilité pénale.

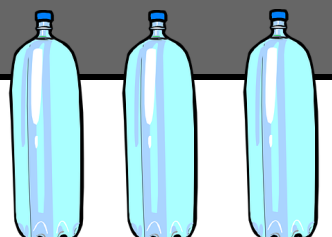
Pour permettre la distribution de votre courrier tout en protégeant votre facteur, la Direction Exécutive Auvergne Rhône Alpes de La Poste vous remercie de vérifier que :

- Votre boîte aux lettres est positionnée et accessible depuis l'extérieur de votre propriété (sans que le facteur ait à passer sa main par-dessus un portail ou à travers un grillage).
- Votre sonnette fonctionne et soit installée à l'extérieur de la propriété.
- D'apposer (sur la base du volontariat) un sticker fourni par La Poste informant le facteur ou son remplaçant de la présence d'un chien.

Quelle que soit la taille de votre chien ou son caractère, merci de veiller à ce qu'aucun contact ne soit possible entre lui et le facteur.

Merci !

La municipalité tient à remercier chaleureusement tous les Optevoziens qui ont proposé leur aide et ont participé à la distribution des bouteilles d'eau lors de l'épisode de pollution du mois de septembre.



Le site communautaire de Villemoirieu



Le site communautaire de Villemoirieu (situé 1 parc d'activité de buisson rond) a pour vocation de devenir un tiers-lieu, mixant accueil des services à la population, animations à destination des habitants, espaces de co-working....

Sa réhabilitation a débuté depuis avril 2022 et se réalise en deux phases :

- La première va permettre d'accueillir de manière régulière les services de la collectivité, dans l'aile droite du bâtiment rénové.
- La deuxième, plus importante, débutera à l'automne pour se terminer avant l'été 2023.

La CCBD informe que des services à destinations des administrés du territoire sont désormais assurés sur le site de Villemoirieu

Des agents de la collectivité assurent une permanence dans les locaux les mardis matin, jeudis journée et vendredis matin. Les usagers qui ont besoin d'accompagnement pour des démarches administratives spécifiques, notamment dématérialisées, pourront prendre rendez-vous au **04 74 80 39 33**.

Des agents de différents services communautaires et des partenaires vous accueillent également afin d'apporter des réponses spécifiques aux administrés : permanence du service logement, de la régie des eaux, de Soliha, de l'architecte conseil. Un élargissement des horaires d'accueils pourra être envisagé en fin d'année.

Le compost est mûr!



Après quelques mois en maturation, le compost communal est prêt à être utilisé. La municipalité vous donne rendez-vous le **samedi 15 octobre à partir de 10h** sur le site de compostage (derrière l'auberge), pour le tamisage, la distribution du compost mûr (penser à apporter vos contenants) et le transfert du bac de remplissage vers le bac de maturation.

Cette première récolte vous permettra de limiter la quantité de terreau et d'engrais industriels, il est adapté à toutes vos plantations, aussi bien en jardinière qu'en pleine terre...

A vos agendas!

Octobre 2022

Dimanche 9	Vente de Foyesses et Saucissons briochés de l'AJSO - Siccieu
Vendredi 14	Assemblée Générale - Boule Sportive Optevozienne - Salle des Fêtes
Samedi 15	Karaoke - En Voix et Oz - Salle des Fêtes
Samedi 15	Tamisage et distribution du compost - Composteur municipal derrière l'auberge - 10h
Samedi 19	Matinée gourmande - FC Lauzes - Trept
Vendredi 21	Assemblée Générale - FNACA - Saint-Baudille de la Tour
Dimanche 23	Vide grenier - Sou des Ecoles - Au stade
Lundi 31	Halloween - Club des Jeunes - Salle des Fêtes

Novembre 2022

Vendredi 11	Commémoration du 11 novembre 1918 - Monument aux morts - 11h
-------------	--

Décembre 2022

Samedi 3 et Dimanche 4	Téléthon - Comité des fêtes - Salle des Fêtes
------------------------	---



Equipe de rédaction :

José Quilès, Dominique Garcia, Romain Cotelle, Séverine Antonio, Damien Bel, Emilie Pillaz, Patricia Vidal, Kathrine Touzet, Aurélie Ruis, Nathalie Rivoire, Georges Pillaz, Stéphanie Decosterd.

Merci à nos distributeurs bénévoles : Catherine Garnier, Cendrine Gomet, Gisèle Poulet, Monique Vachet, Geneviève Pillaz, Jean-Pierre Magnin, Paul Dimier.

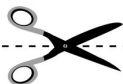
Message de la Commission JEUNESSE



- **Vous avez entre 11 et 16 ans,**
- **Vous résidez à Optevoz,**
- **Vous avez des idées qui vous tiennent à coeur pour vos loisirs sur la commune (matériel)...**

... Alors n'hésitez-pas à remplir ce coupon et à le remettre dans la boîte aux lettres de la mairie **avant le 15 novembre !**

A l'issue de ce recueil d'idées, la Commission Jeunesse organisera un temps d'échange.



NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Tel : _____

Adresse mail : _____

Mez idées ...

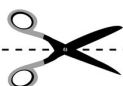
Message de la Commission JEUNESSE



- **Vous avez entre 11 et 16 ans,**
- **Vous résidez à Optevoz,**
- **Vous avez des idées qui vous tiennent à coeur pour vos loisirs sur la commune (matériel)...**

... Alors n'hésitez-pas à remplir ce coupon et à le remettre dans la boîte aux lettres de la mairie **avant le 15 novembre !**

A l'issue de ce recueil d'idées, la Commission Jeunesse organisera un temps d'échange.



NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Tel : _____

Adresse mail : _____

Mez idées ...